

FÉVRIER 1995



# INFORMATIONS VERNIER

## L'AIDE COMMUNALE AU DÉVELOPPEMENT

La commune de Vernier versera cette année 170 000 francs en faveur de différents projets d'aide au développement dans les pays du tiers-monde, ce qui représente le 0,32% du budget global de la commune ou encore 6 francs par habitant.

Afin de ne pas être submergée de demandes, la commune a pour partenaire unique la

Fédération genevoise de coopération, laquelle regroupe 52 associations diverses et se charge d'assurer le suivi des projets.

Parallèlement à cela, rappelons le jumelage de notre commune avec celle d'Ardusat, en Roumanie. A ce titre, une première action d'envergure sera prochainement soumise aux élus.



Photo Silvio Cavuscens

# SOMMAIRE

## Le thème

### 3 L'aide communale au développement

La commune de Vernier soutient plusieurs projets d'aide au développement dans les pays du tiers-monde, essentiellement orientés vers l'éducation et les enfants.

## Nouvelles communales

- 9 Le Service social déménagement
- 11 Grande vente-achat à Vernier
- 12 Quelques conseils pour votre déclaration d'impôts  
Nouvelle procédure de vote
- 13 Noces d'or et de diamant
- 14 Petites annonces
- 16 Agenda

- 17 Carte de visite, le P'tit Music'Holl présente sa nouvelle revue
- 19 Pose de la première pierre de deux immeubles à Henri-Golay
- 20 Où en est le télé-réseau ?

## Infos-quartier

- 22 Le chien, meilleur ami de l'homme...
- 23 Festival de la jeunesse

## PERMANENCE CHOMAGE

Vous venez d'être licencié, c'est le choc...

Voilà plus d'une année que vous ne recevez que des réponses négatives à vos offres d'emploi... quand vous en recevez une ! Vous tournez en rond...

Vous arrivez bientôt à la fin de votre droit à des indemnités... Avez-vous entendu parler du "Revenu minimum cantonal d'aide sociale" (RMCAS) qui est censé prendre le relais à la fin de votre droit au chômage ?

Venez vous décharger, venez vous recharger, venez vous informer, venez apporter vos expériences, d'autres pourront en bénéficier.

La permanence chômage est un lieu qui peut vous aider, c'est un espace où vous pouvez vous rendre utile.

Offrez-vous cette chance supplémentaire... et gratuite !

### CHAQUE JEUDI MATIN DE 9H à 12H

à la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon, ch. Nicolas-Bogueret 12 bis.

Le Service social communal et Monsieur Manuel MACHADO se réjouissent de vous accueillir.

## BOURSE AUX VÊTEMENTS DE VERNIER-VILLAGE

sous-sol de l'école des Ranches, près de l'entrée de la salle de gym

Vêtements de deuxième main (femme/enfant)

**tous les mardis de 14h à 17h et**

**le 2ème jeudi de chaque mois de 18h à 20h.**

Fermé pendant les vacances scolaires.

**Les vêtements déposés doivent correspondre à la saison et doivent être retirés en temps voulu.**

## Edité par l'Administration municipale

Thème (*pages bleues*)  
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)  
Robert BORGIS

PAO - production et publicité  
Mlle Malory MEX et  
Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier  
Case postale 520  
Rue du Village 9 - 1214 Vernier  
Tél 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier offset extra-blanc mat, sans  
chlore.

Prochain numéro :

**Bilan de la législature  
1991-1995**

**parution 17 mars**

décalé rédactionnel 24 février

Journal tiré à **14'500** exemplaires

## L'aide communale au développement

«C'est quand même le rôle des pays riches que d'aider au développement» justifie la conseillère administrative déléguée à l'aide humanitaire et à la coopération, Gabrielle FALQUET. Il est vrai, par exemple, que l'afflux de réfugiés du tiers-monde est directement lié au développement économique et social de ces pays. Les collectivités publiques occidentales ont un rôle préventif à jouer. Cette aide, orientée essentiellement vers les enfants en ce qui concerne Vernier, correspond à une vision à long terme. Une politique qui n'empêche pas une aide financière en cas de catastrophe, comme ce fut le cas pour le Valais récemment.

### Critères

Comment s'opère le choix des projets qui seront soutenus par la commune ? Il s'effectue généralement par le biais de la commission sociale. Les critères sont les suivants : il faut généralement que les projets aient un rapport avec l'éducation, les enfants et les jeunes. Lorsqu'ils se poursuivent sur plusieurs années, la commune continue à les soutenir.

En fait, dans un premier temps et une fois que le budget a été adopté, le chef du service social, Denis VOLERY, informe la Fédération genevoise de coopération (FGC) du montant voté par les élus pour l'aide au tiers-monde. La FGC lui fait ensuite parvenir quelques projets parmi lesquels la commune choisit ceux qu'elle entend soutenir.

Avant cela, et afin de pouvoir se faire une opinion sur les projets proposés, certaines données essentielles sont transmises à la commune : leur budget respectif, les objectifs visés et le préavis de la commission technique de la FGC (composée de 14 membres).

«Nous travaillons avec la Fédération car nous n'avons pas les moyens d'assurer le suivi des actions nous-mêmes» observe Denis VOLERY.

### En augmentation régulière

L'aide au développement est en augmentation régulière.

De 120 000 francs en 1990 (soit 0,28% du budget global), celle-ci est passée à 130 000 francs en 1991, puis à 140 000 francs en 1992 et ainsi de suite pour se monter en 1995 à 170 000 francs (ce qui représente 0,32% du budget global). Il s'agit ainsi de se rapprocher de la moyenne communale.

Sans parler de la riche Coligny, qui en 1990 donnait 1,11% du budget (soit 28,65 francs par habitant), on constate au niveau des villes suburbaines que Vernier était presque en queue de peloton. Lancy (0,71%), Meyrin (0,51%) ou Carouge (0,69%) faisaient (ces chiffres sont de 1990) mieux que Vernier.

### Mode de fonctionnement

Voici comment fonctionne la Fédération genevoise de coopération (FGC). Créée en 1966 par 12 associations, elle en regroupe actuellement 52. Les deux dernières, rentrées le 8 décembre 1994, sont l'association Kallpa Genève qui s'occupe de la santé au Pérou et Espaces Femmes International qui s'occupe de diffuser de l'information sur la situation de la femme dans le monde. Pour être membre de la FGC, il faut adhérer à la Déclaration de

principe (remise à jour en février 1990) de cette dernière. Il faut en outre être parrainé par deux associations membres, puis le Conseil de la FGC (composé de 7 à 9 membres élus pour deux ans lors de l'assemblée générale) décide en dernier ressort. Cette Déclaration de principe de la FGC précise les deux grands objectifs visés, soit :

- contribuer à l'élimination des phénomènes d'inégalités socio-économiques, de domination, de violence et de violation des droits de la personne et des peuples, d'uniformisation culturelle, de dégradation de l'environnement et de gaspillage des ressources naturelles;
- contribuer à augmenter la liberté de choix des sociétés dans leur recherche d'un mieux-être économique, social et culturel. Pour atteindre ces deux objectifs, la FGC a choisi deux modes d'action : la coopération internationale au développement et l'information. Dans cette Déclaration, il est précisé que cette coopération, plus qu'un simple transfert de fonds ou de technicité, est aussi un courant d'échanges de toutes natures entre partenaires.

*suite page 5*



*L'Amazonie brésilienne, un pays dans lequel la commune soutient les organisations indigènes.*

*Photo Silvio Cavuscens*

### Brève description de quelques projets soutenus par Vernier

#### Thaïlande :

Action culturelle Art et Poésie avec les enfants démunis.

Le mouvement ATD Quart Monde est actif dans les bidonvilles de Bangkok. Son action passe par l'établissement de rapports de confiance avec cette population exclue.

Un jardin a été réalisé sur un terrain vague où les enfants et les jeunes ont fait pousser du maïs, des bananiers et d'autres plantes. Un magnifique album sur le thème de la nature a été conçu par les enfants. Un atelier «art et poésie» a lieu quatre fois par semaine à destination des enfants. Ils y dessinent, font de la confection d'affiches ou encore peignent sur des tissus.

#### Brésil :

Soutien à la coordination des organisations indigènes de l'Amazonie brésilienne (COIAB), présenté par le Mouvement pour la coopération internationale. La COIAB est composée aujourd'hui de 45 organisations indiennes régionales et est dirigée par une équipe de 12 coordinateurs. La COIAB est l'unique organisation indienne vraiment représentative du pays. Elle stimule les organisations régionales pour la récupération de leur culture traditionnelle, respecte et consulte l'organisation de chaque peuple avant de prendre une quelconque décision qui les regarde, elle exerce des pressions auprès du gouvernement pour qu'il délimite les territoires indigènes d'Amazonie dans le délai fixé par la Constitution, etc.

#### San Salvador :

Centres de développement de l'enfance, présentés par Enfants du Monde. Il s'agit d'appuyer un réseau de jardins d'enfants existants, mis en place par des communautés défavorisées en milieu urbain et semi-urbain, préoccupées par l'abandon que subit la petite enfance et ses graves conséquences (dénutrition, retard scolaire et, plus tard, délinquance).



*Un jardin d'enfants de San Salvador*



*La COIAB stimule les organisations d'Amazonie brésilienne pour la récupération de leur culture traditionnelle*

*Photo Silvio Cavuscens*

*Suite page 6, le projet d'aide au Mali.*

## L'aide communale au développement

«Elle doit favoriser une prise de responsabilités par les populations elles-mêmes». Précisons que depuis octobre 1989, une Fédération a été créée dans le canton de Vaud sur le même modèle. En outre, une Fédération jurassienne serait en train de voir le jour également.

### Obtention de fonds

Les associations membres de la FGC qui souhaitent obtenir des fonds pour leurs programmes et projets soumettent un dossier au secrétariat qui le transmet à la Commission technique (pour les projets de coopération) ou à la Commission d'information (pour les projets d'information).

Un rapporteur est nommé pour chaque dossier et, après discussion et vote dans la commission, une recommandation est adressée selon le montant soit au Conseil (si la somme est inférieure à 55 000 francs), soit à l'Assemblée générale.

Une fois les projets approuvés par ces organes, le secrétariat soumet des demandes de subventions aux bailleurs de fonds (communes, Etat, Direction de la coopération au développement à Berne, etc.). Il faut relever le fait que seules les quatre personnes (représentant deux postes et demi) travaillant au secrétariat sont salariées. Pour des questions historiques, elles font officiellement partie de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED). Un objecteur de conscience reçoit un léger dédommagement en échange de sa collaboration. En 1994, les frais de fonctionnement de la FGC représentaient environ 330 000 francs. Relevons qu'ils étaient couverts de justesse. Il est prévu par contre un déficit de 10 00 francs en 1995.

Ces frais comprennent, outre les frais de personnel, le loyer (des bureaux fort modestes situés au 10, rue Richemont, aux Pâquis), les frais de bureau et le contrôle financier de chaque projet arrivant à son terme (lequel est effectué par une fiduciaire genevoise). Un an après le versement des premiers fonds, l'association concernée doit soumettre à la FGC un rapport technique sur cette utilisation, ainsi qu'une situation

financière accompagnée des pièces comptables nécessaires. Munie de ces documents, la fiduciaire présente ensuite ses conclusions à la Commission de contrôle financier des projets (composée de 3 membres) qui les adopte ou non. Relevons encore que, théoriquement, dans les quatre mois qui suivent la réalisation finale d'un projet, l'association doit rendre son rapport final. Là également, la fiduciaire doit examiner les pièces comptables fournies.

Pour pouvoir assurer le suivi de leur projet et après en avoir discuté avec la DDA, les associations gardent 10% des subventions qu'elles ont reçues,

après déduction du 1,5% prélevé par la FGC pour le Fonds pour l'information. Précisons encore que la FGC reçoit chaque année les comptes de ses associations membres.

### Frais de gestion

L'argent voté à destination de l'aide au développement n'est pas gaspillé en frais administratifs. Voici comment les 330 000 francs de frais en 1994 ont été couverts :

- La FGC peut percevoir 3% de frais de gestion sur la ligne de crédit versée par la Direction fédérale de la coopération (DDA), qui se monte à 5 millions sur 3 ans.

### Contributions communales en 1993 en faveur de la coopération dans les pays en développement

Aire-la-Ville	7 000 francs	Gy	2 000 francs
Anières	27 000 francs	Hermance	1 000 francs
Avully	7 000 francs	Jussy	4 000 francs
Avusy	7 000 francs	Laconnex	8 000 francs
Bardonnex	19 000 francs	Lancy	379 000 francs
Bellevue	8 000 francs	Meinier	7 000 francs
Bernex	119 000 francs	Meyrin	235 000 francs
Carouge	272 000 francs	Onex	40 000 francs
Cartigny	7 000 francs	Perly-Certoux	4 000 francs
Céligny	9 000 francs	Plan-les-Ouates	
Chancy	7 000 francs	(chiffre 1990)	56 000 francs
Chêne-Bougeries	65 000 francs	Pregny-Chambésy	
Chêne-Bourg		(chiffre 1990)	30 000 francs
(chiffre 1990)	35 000 francs	Presinge	1 000 francs
Choulex	3 000 francs	Puplinge	17 000 francs
Collex-Bossy	8 000 francs	Russin (chiffre 1990)	-
Collonge-Bellerive	21 000 francs	Satigny	-
Cologny	84 000 francs	Soral	7 000 francs
Confignon	21 000 francs	Thônex	53 000 francs
Corsier	13 000 francs	Troinex	42 000 francs
Dardagny	7 000 francs	Vandoeuvres	12 000 francs
Genève	1 021 000 francs	Vernier	150 000 francs
Genthod	18 000 francs	Versoix	31 000 francs
Grand-Saconnex	68 000 francs	Veyrier	15 000 francs

Il faut ajouter à cela la coopération technique en faveur des pays d'Europe orientale et de la CEI qui représente 306 000 francs. Carouge en verse le tiers, la Ville de Genève un autre tiers, et neuf autres communes se partagent le reste (dont Satigny).

Enfin, mentionnons également l'aide humanitaire qui représente quant à elle 223 000 francs. Soit pour les principales : 26 000 francs de Collonge-Bellerive, 23 000 francs de Meyrin, 22 000 francs de la Ville, 19 000 francs de Cologny, 18 000 francs du Grand-Saconnex, 17 000 francs d'Avusy, 13 000 francs de Versoix et 11 000 francs de Vernier.

- L'Etat et un certain nombre de communes versent une contribution spécialement destinée à couvrir les frais de gestion, soit 180 000 francs de l'Etat, 50 000 francs de la Ville, 4200 francs de Carouge, 4500 francs de Lancy, 2000 francs d'Onex, 5000 francs de Meyrin et 4000 francs de Vernier (chiffres 1993). Ce qui représente 290 000 francs.
- Les cotisations des associations, soit 200 francs par association.
- Les associations recevant de la FGC plus de 50 000 francs par an pour leurs projets versent 0,2%.
- Les intérêts bancaires.

### Prélèvement pour l'information

La FGC prélève 1,5% sur chaque projet voté pour alimenter son Fonds pour l'information, sauf si la commune s'y oppose. Quant à la DDA, elle accorde 1% à cette fin depuis 1993. Ainsi, en 1994, ce sont près de 82 000 francs qui ont été perçus pour ce fonds. Il permet d'informer le public genevois de la réalisation des projets afin de le sensibiliser aux problèmes de développement.

Voici quelques exemples de la façon dont cet argent a été dépensé :

- Soutien aux activités d'associations membres, par exemple pour l'exposition montée par «la Florida, Pérou» à propos du café. Ici la FGC a contribué à raison de 2500 francs, étant entendu que les associations doivent toujours trouver d'autres fonds. Autre exemple : le spectacle d'écoliers intitulé «Hourra pour la vie», qui sera joué au Collège des Voirets par des enfants d'Haïti, du Bénin et d'ici. Suite aux problèmes rencontrés en Haïti, il a été reporté en 1995.
- Pour financer des activités propres à la FGC : par exemple à travers la campagne «Drogue ou développement» qui était liée au vote du Grand Conseil concernant la confiscation d'argent sale. En principe, la FGC pourra toucher, s'il y a des rentrées, au maximum 1,5 million de francs par an pour des projets précis. Même

### Récapitulatif de l'aide communale au développement dans le tiers-monde

1985	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Village d'enfants de Jari en Ethiopie : 90 000 francs.</li> <li>♦ Centre de formation intégrale pour les aborigènes Tobas en Argentine : 30 000 francs.</li> </ul>
1986	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Centre de formation et d'animation pour les enfants de la rue à Kigali (Rwanda) : 65 000 francs.</li> </ul>
1987	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ 2ème étape du programme de Kigali : 75 000 francs.</li> </ul>
1988	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Projet de santé et d'alphabétisation en République Dominicaine : 85 000 francs</li> </ul>
1989	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ 2ème étape concernant la République Dominicaine : 94 000 francs</li> <li>♦ Fin de l'aide à Kigali : 6000 francs</li> </ul>
1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ 100 postes de santé créés au Nicaragua : 100 000 francs</li> <li>♦ Projet Kaya au Burkina-Faso : 12 600 francs</li> </ul>
1991	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Action culturelle Art et Poésie avec les enfants démunis à Bangkok (Thaïlande) : 44 700 francs (en compagnie de l'Etat)</li> <li>♦ Atelier Maam Samba de N'dem au Sénégal : 28 000 francs</li> <li>♦ Ecole communautaire alternative à Cali (Colombie) : 26 000 francs</li> <li>♦ Habitat «Los Tallanes» au Pérou : 31 000 francs.</li> </ul>
1992	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Soutien aux activités du Centro d'Acao Comunitaria à Rio de Janeiro : 52 000 francs (aux côtés de la DDA, l'Etat et Plan-les-Ouates)</li> <li>♦ Education enfantine à Cusco au Pérou : 58 500 francs (aux côtés de l'Etat, la DDA et Onex)</li> <li>♦ Poursuite de l'aide à l'école de Cali : 29 500 francs</li> </ul>
1993	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Poursuite de l'aide en faveur de Cali : 71 900 francs</li> <li>♦ Centre de développement de l'enfant au San Salvador : 78 100 francs</li> </ul>
1994	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Poursuite de l'aide au San Salvador : 28 500 francs</li> <li>♦ Construction d'un barrage seuil à Niamiga au Mali : 21 200 francs (aux côtés de Lancy, Cologny, Puplinge et Dardagny).</li> <li>♦ Soutien à la Coordination des organisations indigènes de l'Amazonie brésilienne : 110 500 francs (aux côtés de la DDA, de l'Etat et de Bernex).</li> </ul>

chose pour la plate-forme genevoise de prévention des toxico-dépendances. L'argent du Fonds sert également à financer le stand de la FGC au Salon du Livre ou encore à soutenir le festival de films du sud qui circule dans tout le pays. La FGC a même financé le lancement du film «La maison et la forêt» de Volkmar ZIEGLER. En 1993, la FGC a participé à la

production d'un spectacle au Théâtre du Loup. De plus, en 1996, la FGC publiera la troisième édition mise à jour de son livre intitulé «Communes genevoises et Tiers-Monde». Un livre qui comprendra également l'aide à la Roumanie, même si la FGC ne s'occupe que des pays du tiers-monde.

Serge GUERTCHAKOFF

### Mini-barrage de Niamiga - Projet exposé dans le hall de la Mairie du 20 février au 10 mars 1995

«Si on a construit ce barrage, c'est parce que nous avons besoin d'eau. Dans le monde d'aujourd'hui il faut absolument travailler et le travail que nous voulons faire est le maraîchage : ce qui ne peut aller sans eau». Sada Coulibaly, du village malien de Niamiga, n'est pas le seul à penser ainsi. Les autres habitants de Niamiga et des villages voisins partagent son avis. Ils ont tous participé au déroulement des travaux réalisés par l'ORDIK, l'organisation rurale pour le développement intégré de la Kolimbine et de la Falao, soutenus en cela par les Jardins de Cocagne, une organisation non gouvernementale (ONG) genevoise.

La région de Kayes, au nord-ouest du Mali, borde le Sahel. La saison des pluies y dure de juin à octobre. Mais les pluies dont dépendent les cultures de céréales y sont de plus en plus irrégulières, provoquant souvent des érosions importantes et la désertification des terres. Terminée en mai 1993, la construction du mini-barrage de Niamiga a permis de ralentir l'écoulement de la rivière Kolimbiné, asséchée auparavant dès le mois de décembre, et de retenir l'eau sur une distance de dix kilomètres jusqu'au mois d'avril. Les paysans peuvent aujourd'hui semer du maïs,

du mil et du sorgho au fur et à mesure que le niveau d'eau baisse. Ces cultures de décrue leur permettent d'obtenir une deuxième récolte de céréales chaque année. En outre, la pêche a connu un nouvel essor grâce à ce barrage. La réapparition de certaines espèces de poissons vient enrichir la base nutritionnelle des familles. Enfin, le maraîchage s'est développé dans les villages concernés. Le barrage permet, aux femmes en particulier, de cultiver des légumes pendant la saison sèche, comme les oignons et les haricots.

#### Désenclavement

Outre ces avantages, l'ouvrage a permis en fait de désenclaver toute une région. Il se situe à l'endroit où passe la piste reliant six villages, soit 5000 habitants, à la route nationale Kayes-Nioro. Cette piste était auparavant coupée pendant six à huit mois. Résultat, le prix des marchandises pendant la saison des pluies augmentait fortement, les camions ne pouvant plus passer et le coût de l'approvisionnement en pirogue étant très élevé. Plus dramatique parfois, l'évacuation des malades vers les centres de santé était rendue très difficile, voire impossible. Grâce au barrage, la piste est redevenue

praticable neuf mois par an environ.

#### Une oeuvre collective

L'édification de ce barrage a eu lieu grâce au travail des habitants des trois villages principalement concernés par l'ouvrage. Pendant trois mois, ils se sont relayés pour amener la main-d'oeuvre nécessaire à sa réalisation, soit entre 20 et 100 personnes par jour : les hommes transportant le sable et les pierres, fabriquant le béton et aidant les maçons; les femmes organisant et cuisant les repas pour les travailleurs. Leurs parentés émigrées en France les ont soutenus financièrement, ce qui a permis de payer la nourriture. Comme l'explique Reto Cadotsch, des Jardins de Cocagne, «la réalisation collective d'une telle oeuvre donne confiance aux villageois et sert souvent de catalyseur pour la réalisation d'actions de développement social et économique».

#### Financement

Reste que ce barrage n'aurait pas pu voir le jour sans la forte participation financière (64% des frais) des Jardins de Cocagne, soutenus par la Fédération genevoise de coopération (FGC) et quelques communes du canton, dont Vernier.



### L'aide à Arduzat

Qui ne se rappelle pas du lancement, au printemps 1989, de l'opération «Villages roumains»? Il s'agit alors de sauver de la destruction des centaines de villages menacés par la folie du dictateur Ceaucescu.

Le 11 avril 1989, le Conseil municipal votait à l'unanimité une résolution invitant le Conseil administratif à jumeler Vernier avec une commune roumaine menacée.

La Coordination suisse de l'opération Villages roumains désignait pour Vernier le village d'Arduzat situé au nord-ouest, en Transylvanie, dans la province des Maramures.

Après la chute de Ceaucescu, en décembre 1989, l'opération politique se transformait en aide matérielle.

La commune de Vernier avait pris la sage décision d'attendre des nouvelles d'Arduzat avant d'envoyer n'importe quoi.

Dès février 1990, un tout-ménage invitait la population à verser des dons en espèces, ceci afin de faire des achats bien ciblés. Près de 20 000 francs seront ainsi récoltés. Le 7 mars 1990, un camion-remorque, mis à disposition gratuitement par la maison Sauvin Schmidt, part pour la Roumanie. A son bord, des médicaments, du matériel sanitaire, des semences, des denrées alimentaires faisant défaut, ainsi que du matériel scolaire. Près de 13 tonnes seront ainsi transportées. Ce convoi était accompagné d'une délégation officielle de 10 personnes, conduite par le Maire André CHILLIER.

#### Convoi «privé»

Un deuxième convoi, mais cette fois-ci «privé», s'y rendit à nouveau à Pâques 1991. Il s'agissait alors d'un groupe de jeunes de la paroisse catholique de Vernier. Pour l'anecdote, relevons le fait qu'il fit l'objet d'un reportage dans le quotidien «La Suisse». Beaucoup d'habits furent cette fois-ci remis sur place aux familles.

Entre-temps, la commune avait profité d'une opération mise sur pied par les CFF pour acheminer gratuite-



Photo M.-H. BRELAZ

Le futur dispensaire d'Arduzat

ment 269 pupitres, 200 chaises, 8 cartons d'ampoules électriques, ainsi que du matériel agricole et sanitaire. Impossible aussi de ne pas rappeler l'opération Roxana, du nom de cette petite fille atteinte d'une leucémie et qui, de la mi-avril 1990 à son décès le 5 mai 1992, effectuera deux fois par an un voyage à Genève pour suivre un traitement. Autre action : l'accueil d'une dizaine d'enfants âgés de 8 à 13 ans durant deux semaines dans des familles d'ici. Relevons que cette opération, menée par Robert BORGIS, continue cette année encore.

#### Association créée

Le 11 octobre 1993, l'association Vernier-Arduzat voyait le jour, présidée par Marc-Henri BRELAZ, qui compte à son actif huit visites à Arduzat, elle vient de se doter de statuts. Un conseiller administratif et deux conseillers municipaux siègent de droit dans son comité. Elle compte une trentaine de membres. Son premier but : la réfection du dispensaire médical. Pour cela, la commune d'Arduzat a tout d'abord mis à disposition des nouveaux locaux et les a restaurés à ses frais, avec l'appui de la province et du Ministère de la santé.

Un processus qui est à l'origine du retard ayant empêché qu'une somme de 30 000 francs inscrite au budget

1993 ait pu être dépensée. Raison pour laquelle une demande de crédit extraordinaire sera déposée durant ce printemps devant le Conseil municipal. Il s'agit pour l'association de financer l'équipement du dispensaire. Une liste du matériel nécessaire a été mise à jour et se monte à 32 000 francs, le plus cher étant le minilabo qui permettra à la population de faire des analyses sur place au lieu de parcourir une trentaine de kilomètres dans des conditions bien plus difficiles qu'en Suisse. Cette liste a été établie avec l'appui d'un médecin verniolan et de celui d'Arduzat.

Dans un second temps, l'association envisage de «s'attaquer» à l'école pour y créer des classes de travaux manuels. Par la suite, il s'agira de réaliser des travaux de génie civil afin d'amener l'eau courante dans toutes les maisons. Sachez encore que l'association Vernier-Arduzat tient un stand lors de la Vogue, où elle vend des produits fabriqués et achetés à Arduzat et dont le bénéfice est réinvesti sur place.

S.G.

P.S. Le compte de chèque de l'association est :

Banque Raiffeisen  
Vernier / Gd-Saconnex,  
en faveur de 10.659.3 - 80214,  
Association Vernier-Arduzat,  
1214 Vernier, 12-3394-4.

## Service des sports

### Cours de natation

#### Bassins d'Avanchet-Jura et Ranches (Vernier)

Cours pour enfants (à partir de 5 ans révolus)  
et pour adultes (débutants, moyens et avancés)

Du 27 mars au 26 juin 1995 (10 leçons), places limitées

**Inscriptions et paiement :** (les chèques ne sont pas acceptés)

pour les élèves qui ont suivi la période janvier-mars 1995 :

<b>Lundi</b>	<b>27 février 1995</b>	<b>de 17h30 à 20h30</b>
du mardi	28 février au	
vendredi	3 mars 1995	de 8h à 11h

pour les nouveaux élèves

<b>Lundi</b>	<b>6 mars 1995</b>	<b>de 17h30 à 20h30</b>
du mardi	7 mars au	
vendredi	10 mars 1995	de 8h à 11h

Prix : Fr. 70.- enfants/10 leçons de 40 minutes  
Fr. 100.- adultes/10 leçons de 40 minutes

Lieu : Service des sports, 30, rte du Bois-des-Frères, 1219 LE LIGNON  
(piscine du Lignon).

Renseignements complémentaires: tél. 796 62 96 (le matin).

### CENTRE DE TENNIS D'AIRE

17, ch. des Lézards, 1219 AIRE  
Tél. 796 21 98

Ouvert (à titre d'essai) **jusqu'au**  
**26 mars 1995 de 8h45 à 22h15.**

#### Badminton (4 courts) Tarifs

Abonnement	Fr. 210.- ou Fr. 180.-
A l'heure	Fr. 8.- adultes
	Fr. 6.- enfants
	(jusqu'à 18 ans)

#### Tennis Tarifs

##### Courts couverts

Abonnement	Fr. 210.- ou Fr. 180.-
A l'heure	Fr. 10.- heure

##### Courts plein air

A l'heure	Fr. 6.- adultes
	Fr. 4.- enfants
	(jusqu'à 18 ans)

## Service social

### Le Service social communal déménagement

**A partir du 2 mars prochain,**  
le Service social de la commune  
vous recevra à une nouvelle adresse  
et dans des nouveaux locaux,  
au **1, rue du Village** (même tél. 306 06 20).

Le mois prochain, nous vous parlerons de tous les autres changements  
qui vont intervenir dans l'administration communale.

M. FOL, conseiller social au Cycle  
du Renard, avise les familles con-  
cernées qu'il cessera d'exercer sa  
fonction à partir du 28 février. Il pour-

suivra ses activités en tant que psy-  
chologue conseiller d'orientation à  
l'Office d'orientation professionnelle,  
notamment à l'antenne de Vernier.

### Anniversaires des aînés

Trois anniversaires particulièrement  
remarquables au mois de janvier 1995 :



**Madame Lina Frieda DUTOIT**,  
avenue de Crozet 60 et  
**Madame Joséphine Marie ZOSSO**,  
avenue du Lignon 50  
ont toutes deux fêté leurs 90 ans le  
premier jour de l'an;

**Madame Lucie BRON**, avenue du  
Lignon 37, a fêté elle ses 95 ans le  
6 janvier.

Meilleurs vœux à toutes les trois !

**KONDO-DOJO  
ECOLE D'ARTS MARTIAUX**

Ecole primaire, Chemin des Eglantines,  
1219 Châtelaine

**COURS POUR ENFANTS ET ADULTES**

**JUDO**

Mardi 19 h 00

Jeudi 18 h 00

**KARATE**

Lundi 20 h 45,

Mercredi 18 h 00

Vendredi 18 h 45

**AIKIDO**

Mardi 20 h 15

Vendredi 20 h 15

**KENDO**

Lundi 18 h 30

Vendredi 17 h 30

Toute l'année durant les périodes scolaires

*Renseignements:*

Judo, Karaté et Aikido tél. 344 40 49

Kendo tél. 797 30 36 (soir)



**Ecole BER Genève**

**Classes du CYCLE et**

**10. degré préprofessionnel  
paramédical**

ou en

**économie**

**Cours d'été**

**Français pour étrangers**

**Secrétariat médical**

**Secrétariat**

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

**MEDIAPLUS**

**341.18.91**

Le numéro de téléphone qui  
répondra à tous vos besoins  
informatiques 24 H sur 24 H  
et 7 jours sur 7.

*Nous sommes revendeurs officiels*

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **DAUPHIN**

*Nous sommes en mesure de vous  
livrer tous les consommables pour  
l'informatique dans la journée.*

(Rubans informatiques et  
bureautiques,  
filtres, disquettes, etc.)

**Accessoires  
et matériel  
informatique**

**Puissance souveraine.**



*DEPUIS PLUS DE 30 ANS A  
VOTRE SERVICE*

Entreprise Philippe MULLER  
Peinture et papiers peints  
Successeur de Mr Walter MULLER

**DEVIS SANS ENGAGEMENT**

28, Chemin de Poussy  
1214 Vernier

tél. 341 66 41

**GIUSEPPE FURCOLO**



8d, chemin Mouille-Galand  
1214 Vernier

Téléphone 341 18 56

Fax 341 23 21

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien des jardins  
Clôtures - Piscines



Fondée en 1890

**mangola sa**

**Fabrique de FENÊTRES ISOLANTES**

Economie d'énergie

Isolations phonique et thermique garanties

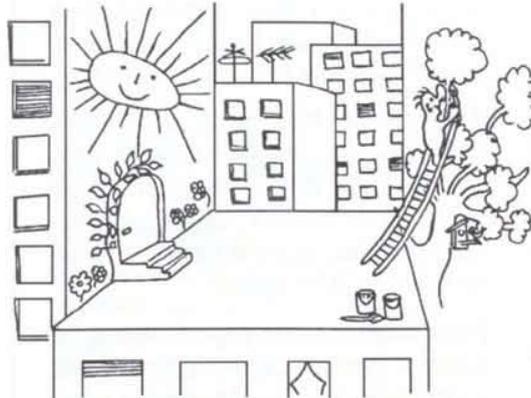
48, route du Bois-des-Frères - 1219 Aire (Genève) - Tél. (022) 796 61 11

# UNE MAISON DE QUARTIER A VERNIER ?!

(quartier s'étendant des Coquelicots à la Crotte-au-Loup en passant par Poussy, Montfleury et le Canada)

Un lieu de rencontre qui favorise les échanges entre enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, habitants et usagers du quartier, en proposant :

accueil enfants et adolescents, **ATELIERS**, **cours collectifs**, échanges de savoir, **concerts**, **expositions**, **VENTES**, **trocs**, fêtes, **jeux**



**sorties**, **SEJOURS DE VACANCES**, camps, **vie associative**, etc. etc.... **selon nos envies et idées réunies.**

## Un projet qui prend forme :

Après une première réunion (18 janvier 1995) conviant toutes les personnes intéressées, un groupe de travail s'est formé afin d'élaborer un projet d'animation et de mettre sur pied une association pour la future Maison de quartier. Une deuxième rencontre a eu lieu le 8 février 1995. **Les personnes qui souhaitent participer à ce projet en intégrant le groupe de travail sont priées de prendre rapidement contact avec :**

### ABARC

Association pour un Baraquement d'Accueil et de Rencontre - Tél. 796 21 01 (répondeur)

### GHVV

Groupe d'Habitants de Vernier-Village  
Cp 618 - 1214 Vernier

Jeux de sociétés    **poussettes**    SKIS    *patins à glace*    livres    **luges**    *tricycles*

**Petits et grands venez nombreux**

**Le samedi 4 mars 1995**

**à la salle communale de Vernier**

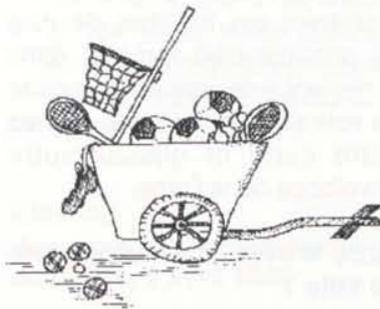
**Ecole de Vernier-Place**

(parking, bus 6 arrêt Vernier-Place)

**de 14h à 16h**

**pour participer à une grande**

**VENTE-ACHAT**



Chacun pourra vendre ou acheter des articles d'occasions tels que :  
*jouets, jeux, livres, vélos, patins à roulettes, etc., articles de sport, articles pour bébés, etc.*  
*(pas de vêtements sauf tenues de sport, priorité aux articles destinés aux enfants)*

Les enfants et les adultes désirant vendre sont priés de se présenter dès 13h30 afin de pouvoir installer leurs stands. Chacun sera responsable de son matériel. Finance d'inscription Fr. 2.- par vendeur. Seuls les articles propres et en bon état seront acceptés. Nous aiderons à préparer la vente et superviserons la manifestation.

**Nous nous réjouissons de vous rencontrer.**

Organisateur : Groupe d'Habitants de Vernier-Village ♦ Renseignements : tél. 341 16 08 ou tél. 783 06 42 (soir).

*combinaisons*    **baby-relax**    VELOS    trottinettes    **surf**    planches à roulettes    **kimonos**

# Avis communaux

## Déclaration d'impôts

Peut-être n'avez-vous pas encore rempli votre déclaration fiscale, un bien désagréable moment mais un devoir qui mérite attention, ceci dans votre propre intérêt, en remplissant complètement et correctement toutes les rubriques.

C'est pourquoi nous nous permettons, encore cette année, d'attirer votre attention sur deux points particuliers : **le domicile et le lieu de travail**.

### Domicile :

En première page, sous la rubrique «Domicile personnel/Séjour», vous ne devez pas indiquer le quartier que vous habitez ou la poste qui vous dessert, mais vous devez mentionner le nom de la commune, soit **Vernier**. L'adresse postale n'est pas déterminante, car les numéros postaux ne coïncident pas toujours avec le territoire politique de la commune.

### Lieu de travail :

Attention ! Le lieu de travail ne correspond pas forcément avec le siège social de l'employeur. C'est le cas par exemple des employés des agences de banques,

du personnel des commerces à succursales multiples, des fonctionnaires fédéraux et cantonaux.

Si vous habitez dans une autre commune et que vous travaillez dans une entreprise ou un commerce domicilié sur Vernier, vous devez indiquer **Vernier**, sous la rubrique «Lieu de travail, Commune».

Pour faciliter votre travail, avant de remplir votre déclaration, lisez attentivement le fascicule des «**directives**» qui est joint à la déclaration. Il vous permettra de remplir correctement votre déclaration et de ne pas oublier de mentionner les déductions auxquelles vous avez droit.

Enfin, lorsque vous recevrez votre bordereau, contrôlez celui-ci et vérifiez :

- le montant imposable qui doit être semblable à celui de votre déclaration, sinon renseignez-vous pour en connaître la raison ;
- **le code de la commune, No 43 pour Vernier** (voir le tableau au dos du bordereau) ;
- le taux des centimes additionnels, 50 pour Vernier.

## Pour vous aider dans votre déclaration

La commune de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations fiscales au Centre social du Lignon et, pour la première fois, également au Centre social de Châtelaïne.

Ces permanences s'adressent aux habitants de la commune de Vernier qui ne peuvent remplir seuls leurs déclarations et qui ont des revenus trop modestes pour s'adresser à une fiduciaire.

Néanmoins, une participation financière vous sera demandée.

Répartition dans les quartiers :

*Lignon - presqu'île d'Aïre*  
Centre social du Lignon  
78, av. du Lignon - Tél. 796 63 11

*Châtelaïne, Libellules, Vernier*  
Centre social de Châtelaïne  
4, ch. de l'Étang - 1219 Châtelaïne  
Tél. 979 06 06

**Il est indispensable de téléphoner pour prendre rendez-vous.**

### Limite de revenus :

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu annuel n'excède pas :

Fr. 40 000.- personne seule

Fr. 50 000.- couple

Fr. 60 000.- famille

L'épargne ne doit pas dépasser globalement :

Fr. 25 000.- personne seule

Fr. 40 000.- couple / famille

## Un nouveau système de vote

L'estampille a été supprimée et la carte de vote est désormais obligatoire, pour un vote plus simple, plus rapide, plus fiable et moins coûteux.

Vous avez trois possibilités de vote :

### Vote par correspondance :

Mettez le bulletin de vote dans l'enveloppe de vote et glissez-le dans l'enveloppe de transmission avec votre carte de vote **signée**.

### Vote anticipé :

Le mercredi de 8h à 20h à l'Ecole d'ingénieurs (rue de la Prairie) ou au Collège Calvin (rue Ferdinand-Hodler).

### Au local de vote :

Maintenant uniquement

**le vendredi de 18h à 20h et le dimanche de 10h à 12h.**

Dans ces deux derniers cas, emmenez vos bulletins de vote (si possible déjà remplis) dans l'enveloppe de vote et votre carte de vote **signée**. Au local, donnez votre carte et glissez votre enveloppe dans l'urne.

## Vous n'avez pas votre carte de vote ?

Contactez le 327 40 14 ou 15 ou allez directement à

l'Office cantonal de la population  
Service des rôles électoraux  
Rue David-Dufour 1, 1205 Genève.  
Guichet ouvert de 9h à 15h30.

### Nouveau :

le serveur téléphonique des votations et élections,  
tél. 304 08 08  
pour savoir comment voter, quels sont les horaires des locaux de vote et les sujets soumis au vote.

## Prochaines opérations électorales

### Votation populaire du 12 mars 1995

#### Votation fédérale

1. Le contre-projet de l'Assemblée fédérale du 7 octobre 1994 relatif à l'initiative populaire «pour une agriculture paysanne compétitive et respectueuse de l'environnement».
2. La modification du 18 mars 1994 de l'arrêté sur l'économie laitière 1988.
3. La modification du 8 octobre 1993 de la loi sur l'agriculture.
4. L'arrêté fédéral du 7 octobre 1994 instituant un frein aux dépenses.

#### Votation cantonale

5. L'initiative populaire (IN 4) relative à l'aménagement du secteur Rôtisserie-Pêlisserie (Alhambra).
6. Le projet de loi PL 5606 modifiant la loi sur les constructions et les installations diverses (création d'une zone protégée) (contre-projet à l'IN 4 Rôtisserie-Pêlisserie).

**Election des conseillers municipaux**  
dimanche 2 avril 1995

**Election des conseillers administratifs**  
dimanche 7 mai 1995

## Prochaines séances du Conseil municipal



7 mars  
11 avril  
16 mai  
6 juin

## HEUREUX ANNIVERSAIRES

Les autorités municipales se sont toujours efforcées, dans la mesure du possible, de fêter les couples qui célèbrent un événement important de leur vie, notamment ceux qui ont accompli 50 ou 60 ans de mariage.

C'est ainsi que, le 27 septembre dernier, à la Maison Chauvet-Lullin à Vernier, se sont retrouvés seize couples qui avaient passé devant l'officier d'état civil dans les années 1933, 1934, 1943 et 1944, pour une petite manifestation marquant leurs noces d'or et de diamant, accueillis par M. André CHILLIER, Maire, accompagné de M. Robert BORGIS, officier de l'état civil.

Le Maire, au nom du Conseil administratif, a souhaité la bienvenue aux participants et leur a rappelé quel-

ques événements importants survenus au cours de l'année où leur mariage a été célébré.

Après la remise d'un message fleuri et d'un souvenir (plat ou channe en étain), le Maire a renouvelé aux couples ses félicitations et formé des vœux les meilleurs pour que des années encore, la main dans la main, ils puissent vivre des jours heureux et paisibles.

Une collation a réuni les invités au cours de laquelle ils ont pu échanger quelques souvenirs et également applaudir une petite surprise musicale : un groupe folklorique de Moldavie venu clore cette sympathique cérémonie avec des rythmes tantôt langoureux, tantôt endiablés.

Ont été fêtés :

#### Noces de diamant (60 ans)

M. et Mme A. AFFOLTER-BARRAT av. de Crozet 22  
M. et Mme R. SCHAMBACHER-MENNER ch. de Grand-Champ 12C

#### Noces d'or (50 ans)

M. et Mme A. GIREL-STAEHLIN rue du Village 28  
M. et Mme Ch. MICHOT-ANEX ch. du Renard 32  
M. et Mme J. STAEHLIN-GIUBERGIA ch. Du-Villard 8  
M. et Mme G. BOSSHARD-RUPPLI ch. de l'Etang 19  
M. et Mme B. JUILLERAT-DUPRAZ ch. du Petit-Bois 17  
M. et Mme J. FONGEALLAZ-CHATELAIN av. de Crozet 42  
M. et Mme W. MARTIGNIER-BENEY av. du Lignon 1  
M. et Mme R. ARPIN-PETITE ch. de l'Echarpine 5  
M. et Mme M. BAERISWYL-RAUBER ch. des Eglantines 5  
M. et Mme W. FURRER-EBERHARD ch. de l'Alouette 13  
M. et Mme J. FAVRE-DEDENON av. Edmond-Vaucher 55  
M. et Mme J. TONASCIA-VIGINI rte de Peney 56  
M. et Mme STAEHLIN-RIEDER ch. du Progrès 12B  
M. et Mme R. MATHYS-SCHNEIDER ch. H.-de-Büren 3

Nous rappelons que les autorités, désirant honorer les couples célébrant leurs noces d'or ou de diamant, ne connaissent que ceux qui ont contracté leur mariage civil à la Mairie de Vernier, même s'ils sont domiciliés dans la commune depuis de nombreuses années.

Nous vous invitons donc à signaler à la Mairie de Vernier, Service de l'état civil, les couples fêtant leurs 50 ou 60 ans, ou plus, de mariage, afin qu'ils puissent être invités, le moment voulu, à la future petite manifestation organisée en leur honneur.

## Petites annonces - A votre service gratuitement

### Emplois

Couturière diplômée fait divers travaux de couture à son domicile. Retouches et sur-mesure. Tél. 341 27 92, toute la journée.

### Enseignement

Anglais rapide par professeur expérimenté, enseignement groupe et privé. Tous niveaux. Tél. 796 41 52.

Espagnol intensif, par professeur expérimenté, de langue maternelle espagnole (Castillan). Tous niveaux. Tél. 796 41 52.

English now ! American language lessons in your home or office. M. Johnny MUCHOWSKI, tél. 797 46 40.

### Appartements - villas

Cherche à louer à l'année appart. ou chalet sur les pistes, région Savoie, max. Fr. 700.-/mois. Tél. 341 64 09.

A échanger : 4 pièces au 2, av. du Lignon 1er étage, contre 5 pièces au Lignon ou cherche 5 pièces au Lignon. Tél. 797 45 24.

### A vendre

Skis Volkè 190 cm., chaussures Salomon p. 43; skis de fond 212 cm., chaussures p. 43. Tél. 796 03 58.

Vélo homme, Fr. 30.-. Etagère bambou ronde haut. 160 cm, Fr. 50.-. Siège vélo bébé Fr. 15.-. Matelas bébé 120x60 cm, Fr. 30.-. Chaînes à neige, 165/70r-13, Fr. 50.-. Tél. 797 02 20.

Legos, séries Pirates et Chevaliers, état neuf, vendus à moitié prix. Tél. 796 35 52.

Pendule Neuchâteloise 30 cm + socle rouge, peinte à la main, signée "Eluxa". Valeur Fr. 1100.-, cédée au plus offrant. Tél. 797 21 70.

A vendre pousse-pousse Bébé Confort, Fr. 150.-. Tél. 796 24 77.

Lit d'enfant genre mezzanine avec armoire en-dessous, dim. 90/190 cm. Prix Fr. 300.-. Tél. 796 85 89, le soir.

### Automobiles

MAZDA 121 GLX Cabrio Top, 04.94, 3800 km, verte, direction assistée, ABS. Valeur Fr. 18750.-, cédée 13950.-, cause double emploi. Tél. 797 21 70 (répondeur).

### Divers

Cherchons bénévoles pour la Bourse aux vêtements, le mardi de 15h30 à 17h.

Renseignements : tél. 341 03 12.

Cherche ami(e) des bêtes pour garder mon gentil chien (avec sa pâtée) 2-3 jours par mois. Paie Fr. 25.- par jour. Tél. 797 44 24.

Cherche à acheter d'occasion piano droit, cadre métallique, bon état. Tél. 341 42 64.

Cherche méthode ou personne pour apprendre le langage des signes (sourd - mal-entendant). Merci. Tél. 796 11 73 (répondeur).

Recherche un partenaire pour compétition Rock'n'Roll acrobatique, minimum 18 ans, et surtout motivé ! Tél. 782 96 83.

Achète armoire blanche, 130 x 60 x 220 max., vitrée de préférence; aussi bague solitaire ou alliance sertie diam. 18. Tél. 796 34 34.

A Châtelaine : atelier équipé 260 m<sup>2</sup>; Fr. 3840.- par mois. Place parc intérieur Fr. 105.-. Bureaux 32 m<sup>2</sup> Fr. 610.- + charges. Tél. 796 95 11.

- par écrit ou par fax **306 06 60**, en utilisant le bulletin ci-contre

- par téléphone **306 06 06**, en ayant pris soin de préparer l'annonce.

La rédaction se réserve le droit de refuser toute annonce contraire à l'ordre public, à la moralité, aux bonnes moeurs ou qui pourrait heurter les sentiments religieux ou politiques.

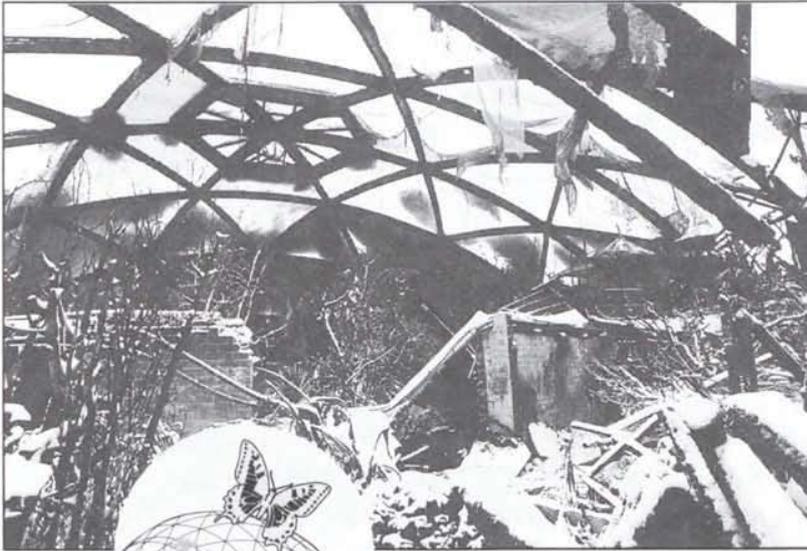
Cette rubrique est à disposition des habitants de la commune de Vernier, à l'exclusion des entreprises.

Renseignements nécessaires à la rédaction, non reportés dans l'annonce

Nom : ..... Prénom : ..... No tél. : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Localité : .....

**AIDEZ-NOUS!**  
à faire revivre la faune et la flore  
tropicales du Papiliorama



**Papiliorama**

**MERCI! CCP 20-3275-7**

2074 MARIN/NEUCHÂTEL

BÂTIMENTS-FAÇADES  
MARBRERIE-SCULPTURE

ART FUNÉRAIRE  
GRANITS  
MARBRES  
PIERRES

Projets Dessins  
Devis sur demande

*Jean-Jacques MELLO*

Bureau:  
20, rue des Moraines  
1227 CAROUGE  
Tél. 342 22 74 - Fax 342 77 71

Atelier:  
10, chemin des Carpières  
1219 AÏRE  
Tél. 796 25 10



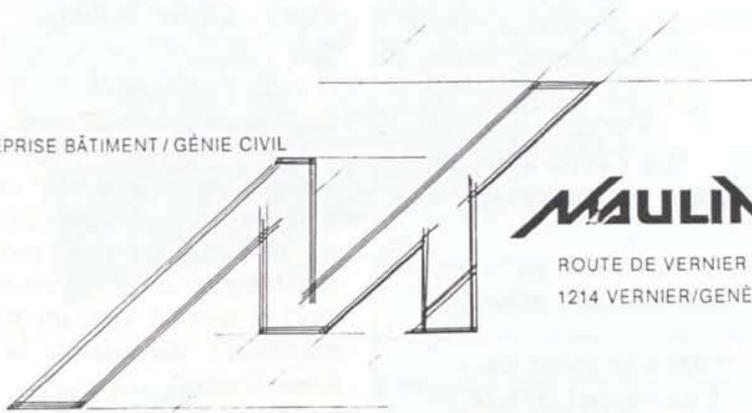
**G. SARACINO**

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier  
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier  
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

**Natel: 077 25 73 10**

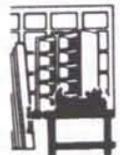
ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



**MAULINI**

ROUTE DE VERNIER 203  
1214 VERNIER/GENÈVE

**Vincent  
PELLERITI**



MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

**A deux, c'est toujours mieux !**



**GB&M rive droite + rive gauche**

Deux fois plus proche de vous !  
A Vernier depuis cinq ans, vers l'Hôpital depuis deux mois, GB&M  
a désormais deux adresses pour encore mieux vous servir: deux expositions  
pour la vente, deux ateliers pour les services, deux fois plus envie de vous  
satisfaire.

**Aujourd'hui plus que jamais, Honda à Genève, c'est GB&M**

**Rive gauche**  
21, rue du Pré-Jérôme  
angle bd de la Cluse  
1205 Genève  
Tél. 022 320 2111

**Rive droite**  
34, route du Nant-d'Avril  
1214 Vernier  
Tél. 022 785 22 00

**GB&M**

GARAGE BINGGELI & MOHREBACH SA

Véhicules neufs et occasions - Atelier - Carrosserie

**H HONDA**

# Agenda

## Aide humanitaire

### LA GOUTTE

#### Convoi IX

La Goutte organise des convois humanitaires depuis le début de la guerre en ex-Yougoslavie.

#### Un nouveau convoi repart le 14 mars 1995

Votre aide est précieuse.

#### Vous pouvez amener vos dons jusqu'au 11 mars 1995

du lundi au vendredi de 17h30 à 19h30,  
samedi de 9h à 12h

au dépôt du 69, rue Ancienne à Carouge ou au 22, chemin Pasteur (en haut du chemin) au Petit-Saconnex.

Ils ont besoin des denrées suivantes : lait en poudre et condensé, huile, pâtes, soupes, bouillon, conserves de légumes et de fruits, conserves de poisson, légumes et fruits secs, sucre, semoule, farine, tout pour bébé, cahiers et crayons, savons, dentifrice, shampoings.

**La Goutte** : 22, rue Neuve-du-Molard  
1204 Genève

### Gymnastique féminine

Les sections artistiques d'Aïre, Le Lignon, Collonge-Bellerive, Geisendorf, Lancy, Meyrin, Trois-Chêne, Versoix et la Commission artistique de l'ACGGF organisent

#### les 11 et 12 mars 1995

**les championnats genevois de gymnastique artistique féminine**, avec invitation des sections suisses,

**au Centre sportif du Bois-des-Frères au Lignon.**

Concours :

samedi 11 mars 1995

dès 13h15 minimes GE

dès 15h30 catégories "libres"

dimanche 12 mars 1995

dès 9h30 niveaux 1-2-3.

### 23ème Salon international des inventions de Genève

du 31 mars au 9 avril 1995  
à Palexpo

#### Les membres du LACAL

exposeront

du 23 mars au 1er avril 1995  
à la salle des fêtes du Lignon.

Les personnes qui sont intéressées par les activités de cette association peuvent demander des bulletins d'adhésion à l'adresse suivante :

LACAL, case postale 247  
1219 Le Lignon  
Georges VENTURI, Président

Les artistes, artisans et artisanes animeront les ateliers créatifs réservés aux enfants. Les contacts sont à prendre à la même adresse ou directement lors de l'exposition.

Théâtre des Ranches à Vernier

### L'ECHO DE VERNIER

présente à 20h15

#### "La Cerisaie" d'Anton TCHEKHOV

du 24 mars au 8 avril 1995  
(sauf dimanche et lundi)

Mise en scène de  
Clairmonde LIEVAUX

Buffet dès 19h

La société de gymnastique  
"FSG Aïre-Le Lignon"

organise

**les journées  
de test agrès cantonaux  
niveaux T2-T6**

**les samedi 4 et  
dimanche 5 mars 1995**

Halles de gymnastique du Lignon  
Samedi de 13h30 à 17h  
Dimanche de 8h à 16h

### A LA MACAV



Du 6 mars au 13 avril 1995

#### MONTERRAT LLUSIA

Peinture sur soie,  
aquarelle, sérigraphie, paraffine, etc.  
sur tableaux, abat-jour, foulards

#### DOMINIQUE ROULLER

Peinture sur objets de brocante  
Cailloux peints

### Balexert

#### Dans le hall

Du 6 au 25 février 1995

**Que Viva Mexico**, exposition culturelle avec vitrines (contenant notamment des pièces du musée de Mexico), scènes de Mariachis, costumes de femmes, idoles géantes, calendrier Aztèque, costumes historiques et stand d'artisanat... Un programme d'animations est prévu les mercredi, jeudi et samedi avec un groupe de musiciens, danseuses, la "piñata floreo Charro".

Du 27 février au 18 mars

Aigues-Vertes et ses artisans. La fondation pour adultes mentalement handicapés du village Aigues-Vertes se présentera et nous montrera différentes activités (poterie, boulangerie, tissage, vannerie, métal, laine et menuiserie). Ventes d'objets de leur fabrication.

Et n'oubliez pas que chaque jeudi le centre est ouvert jusqu'à 20h pour mieux vous accueillir. De nombreuses offres dans les commerces et animations dans le hall. Parking 2h gratuites, accès route de Meyrin (direction Genève) par le tunnel.

## Carte de visite

Une entreprise au service  
de la commune de Vernier



En reprenant, le 1er avril 1989, le Café Beau-Site à l'avenue Louis-Casaï à Cointrin, Frédéric HOHL a voulu apporter un important changement dans l'activité de cet établissement.

Avec une certaine audace, il a créé - et surtout fait vivre depuis - sont petit music-hall (Music'Hohl) qui est maintenant une bonne adresse pour les Genevois qui ont envie non seulement de se restaurer, mais également de se distraire et... surtout de rire.

Dans une ambiance chaleureuse, avec de bonnes choses à manger, spectacles de qualité

(une quinzaine par saison), karaoké, etc., sont là pour permettre à chacun de se divertir.

Et depuis 6 ans, à la sortie de l'hiver, le P'tit Music'Hohl offre au public une revue d'actualité gaie et piquante.

Durant 3 mois, dès le 2 février, les mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 21h30, vous pourrez être «d'la Revue 6" imaginée par Bob BARBEY et Thierry MEURY et intitulée

### «Genève marche ou grève !»

Réalisation Frédéric HOHL

Avec :

Bob	BARBEY
Philippe	HERDEWYN
Frédéric	HOHL
Nicole	BLANCHE
Virginie	MONTET
Nathalie	LOOK
Sylvie	PELLE

Chorégraphie Virginie MONTET

Au piano Nono MULLER



Photo Michel BLANC

Bob BARBEY est d'la Revue 6

### POP CORN

Crèche à mi-temps

Inscriptions pour l'année scolaire  
1995-1996

samedi 18 mars de 10h à 11h  
au POP CORN, place du Lignon 16.

Nous vous rappelons que la crèche à mi-temps est ouverte de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h tous les jours, sauf le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Les enfants peuvent venir entre 2 et 5 fois par semaine.

Pour de plus amples renseignements, appeler POP CORN, le matin de 9h à 11h au 796 24 96.

## COURRIER DES LECTEURS

A VOUS  
DE JOUER

Une remarque...  
une suggestion...  
une anecdote...

n'hésitez pas à nous écrire !

### La Paroisse protestante de Vernier

convie ses paroissiens à son

**assemblée générale**

qui aura lieu

**le mercredi 22 mars à 20h15**

dans ses locaux.

Dès 19h repas simple offert  
par la Paroisse.

Libre participation aux frais.

A 20h15 assemblée statutaire.

## Soirée annuelle du personnel communal

Le 20 janvier dernier a eu lieu l'incontournable soirée annuelle du personnel communal. C'est l'occasion de raffermir les liens qui unissent des employés et employées de services très variés et dont certains ne se côtoient en aucune autre occasion.

Ce fut aussi, comme le veut la tradition, un hommage rendu par nos autorités à plusieurs fonctionnaires partant à la retraite : Lucienne BAERISWYL et Robert BORGIS.

Mme BAERISWYL a passé 13 ans au service des bâtiments.

Quant à Robert BORGIS, nos lecteurs le connaissent bien, vu sa charge de responsable des pages communales dans « Informations Vernier ». Il est entré au service de la mairie voici déjà 33 ans. Albert APOTHELOZ et Pierre COMTAT étaient alors venus lui proposer une place de commis de bureau alors qu'il était encore en cours de naturalisation. Comme l'a rappelé Patrick LEUBA, le secrétaire général, il n'est tombé qu'une fois malade. En 1971, il est nommé titulaire de la bibliothèque de Châtelaine puis, en septembre 1973, préposé à l'état civil



M. LEUBA, Mme BAERISWYL, M. ISELI, Mme FALQUET et M. BORGIS

Photo CUAZ

et aux cimetières. Une tâche qu'il ne quittera plus pour la plus grande satisfaction de tous les heureux mariés passés par la Mairie de Vernier. Peu avare de son temps, Robert BORGIS est en outre à la tête de l'Association des intérêts d'Aïre et du journal l'Echo d'Aïre-Le Lignon.

Lui qui n'a jamais voulu conduire de voiture, a reçu en guise de remerciements de la commune, un nouveau vélomoteur. A son tour, Robert BORGIS a tenu à remercier ses collègues. Et de conclure par ces mots : « Si l'on veut bien faire les choses, il faut oublier qu'on est vieux quand on est vieux, et ne pas trop sentir qu'on est jeune quand on est jeune ».

Cette soirée annuelle fut également l'occasion de saluer les nouveaux engagés, M. Pierre-Yves MEILI au Service des sports, MM. Patrick LIARDON et Pascal CURTY au Service des routes, Mlle Laurence BONNY à l'état civil, Mme Evelyne PECORINI au Service technique et Mlle Sandra TERRIER au Service financier, lesquels ont dû se plier à la coutume et improviser une chanson. Puis, les autorités ont encore honoré pour leurs 20 ans d'activité Pierre-Henri MAYORAZ, Charles MOESCHING, Gabriel BUSSE, Charly CHAVANNAZ, Roland JOLY, ainsi que Jean WIDER pour ses 25 ans d'activité. Avec toutes nos félicitations !



Les nouveaux engagés se sont pliés à la tradition en interprétant une chanson Photo CUAZ

S.G.

## Pose de la première pierre de bâtiments locatifs à Henri-Golay

La Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) a organisé une cérémonie officielle le 20 janvier pour «la pose de la première pierre» de deux immeubles de logements HLM à l'avenue Henri-Golay. Notons au passage que l'on devrait d'ailleurs plutôt parler de béton frais et non plus de pierre.

Etaient notamment présents pour cet événement communal : le maire André CHILLIER, son collègue délégué aux finances et aux sports Christophe ISELI, le secrétaire général adjoint Jean-Claude STEVAN, l'architecte du projet Michel DESCOMBAZ, la veuve de Paul FÄHNDRICH (feu le président de la FMCV) et Fernand BRUNET, de l'entreprise du même nom (qui a eu le mandat d'entreprise générale). Le conseiller d'Etat Philippe JOYE s'était fait excuser.

François SATIN, ancien maire et actuel président de la FMCV, a rappelé que «la conduite de cette construction fut laborieuse». Et d'ajouter, philosophe : «On doit constater que les autorités communales et la FMCV furent mises à rude épreuve».



M. ISELI, conseiller administratif et M. ROCHAT, membre de la FMCV, ont déposé la première coulée de béton. Photo I.V.

En effet, il n'y eut pas moins de quatorze plans financiers successifs. Le plan de quartier de 1989 prévoyait une école primaire et une maison de quartier. Il n'y aura finalement que des logements (69 appartements HLM), ainsi que trois arcades au rez

et un garage (67 places) en sous-sol.

Cette réalisation marque également un tournant en matière d'économies d'énergie. Elle bénéficiera d'un système de récupération de la chaleur émise par la ventilation, d'un éclairage économique, d'appareils de buanderie à basse consommation, de distributeurs d'eau à débit réglable et d'une installation de 85 m<sup>2</sup> de capteurs solaires. Ces derniers couvriront 22% des besoins en eau chaude des immeubles. Ils bénéficieront d'une subvention de 30 000 francs de la Confédération. En résumé, l'ensemble de l'opération immobilière représente un investissement de 22 millions de francs.

Relevons encore qu'un tube scellé contenant la liste des membres de la FMCV, un article de la Tribune de Genève sur cette cérémonie, l'arrêté du Conseil d'Etat et encore le plan financier, a été déposé dans la première coulée de béton. Un acte symbolique réalisé par Christophe ISELI et Pierre-Laurent ROCHAT, du comité de la FMCV.

S.G.

ARTS GRAPHIQUES ET COMMUNICATION

# SRO-KUNDIG

*Un service complet  
dans les arts graphiques*

49, chemin de l'Etang - CH-1219 Châtelaine Genève - Tél. 022/796 57 77 - Fax 022/796 65 02

## Le point sur l'avancement du télé-réseau à Vernier

Le fondateur de ce qui est devenu Télévernier S.A., Philippe KISTER, a quitté la direction de cette société à fin novembre. Il a été remplacé par Jean-Claude GRANDGIRARD, oeuvrant précédemment pour Téléthônex, qui nous a donné les dernières nouvelles concernant l'état d'avancement du câblage à Vernier.

Voici un an, Télévernier comptait environ 7100 abonnés. Ce chiffre est passé à fin 1994 à près de 8000 et ce sur un nombre de logements potentiels de 12 000. Bref, les deux tiers des Verniolans bénéficient de la gamme de chaînes T.V. proposées par Télévernier.

A noter au passage, que depuis le 21 décembre, trois nouvelles chaînes sont disponibles : la Cinq (qui se partage le canal d'Arte), MBC (une chaîne arabe) et TNT Cartoon (des dessins animés la journée et des classiques du cinéma le soir). Autre information, depuis le 1er janvier 1995, Eurosports coûte 10 ct par abonné et par mois. Mais ce surcoût ne sera pas répercuté sur les abonnements. Il s'agit d'un accord global établi au niveau des câblo-opérateurs suisses.

### Extensions prévues

«Notre objectif est d'atteindre à fin 1995 le nombre de 8700 abonnés» déclare Jean-Claude GRANDGIRARD, désormais à la tête de Téléthônex, Télévernier et

Téléchêne-Bourg. Pour ce faire, dès février les travaux de câblage commenceront dans la zone de Châtelaine où il reste encore un potentiel de 1000 logements. Il s'agit du secteur entre l'avenue de l'Ain, l'avenue Henri-Golay et l'avenue de Crozet, soit ce qui restait encore à câbler dans la zone de Châtelaine. Parmi ceux-ci, Télévernier espère recueillir près de 600 abonnés d'ici 1996.

En outre, un projet d'extension dans Vernier-Village est à l'étude. Il s'agit de deux petits secteurs. Le premier est formé par la rue du Village et la route de Peney, jusqu'à la poste, l'école et la mairie d'ailleurs étant déjà câblées. Le second est formé par l'avenue Louis-Pictet et la route de Vernier, jusqu'à la hauteur du chemin de Champ-Claude.

### Elections

Y aura-t-il une émission spéciale lors des élections municipales ? Jean-Claude GRANDGIRARD n'a pas encore de réponse à ce propos. Des négociations sont en cours pour reprendre non seulement l'Infotexte de Télégenève (soit le réseau de la Ville, lequel a sa propre station de tête), mais l'ensemble des programmes de celle-ci. A ce propos, les différences quant aux chaînes T.V. transmises par les deux «concurrents» sont minimales. Télégenève n'a que la BBC en plus, un programme pour lequel elle versait 20 000 francs

en 1994, en supplément des frais techniques.

Michel VIEUX, le directeur de Télégenève, est plus optimiste à propos d'une émission lors des élections : «Nous sommes dans une phase pré-active avec TV-Léman qui ne démarrera qu'en septembre. Mais l'idée est de faire un coup pour les élections. Il existe la volonté de faire quelque chose. Dans tous les cas, nous essayerons de connecter Infotexte à Télévernier indépendamment du reste». Ce qui signifie en clair que, sauf imprévu, les Verniolans pourront connaître les résultats des élections municipales, par bureau de vote, quelques heures avant qu'ils ne soient publiés dans les quotidiens. Une excellente nouvelle !

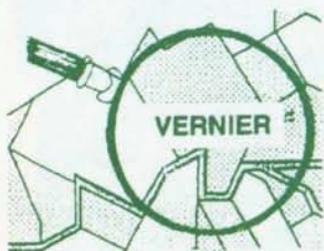
Enfin signalons que Philippe KISTER a ouvert un bureau intitulé «Distributeurs associés» au Lignon qui s'occupera de fournir par exemple des appareils de filtration de l'eau du robinet ou encore de filtration de l'air des bureaux. M. KISTER garde néanmoins un mandat de Catec (partenaire et actionnaire de Télévernier) consistant à développer techniquement les zones à venir et de les vendre auprès des régies.

Apprenez encore que désormais en appelant le 349 34 00, on répondra toute la journée à vos questions à propos du télé-réseau verniolan

Serge GUERTCHAKOFF

*Voir plan page suivante*

## Savoir... participer



Etant donné que TELEVERNIER ne peut, pour l'instant, pas offrir le télétexte régional INFOTEXTE GENEVE, signalons aux utilisateurs du VIDEOTEX qu'ils peuvent avoir recours à

### \*GENEVE#.

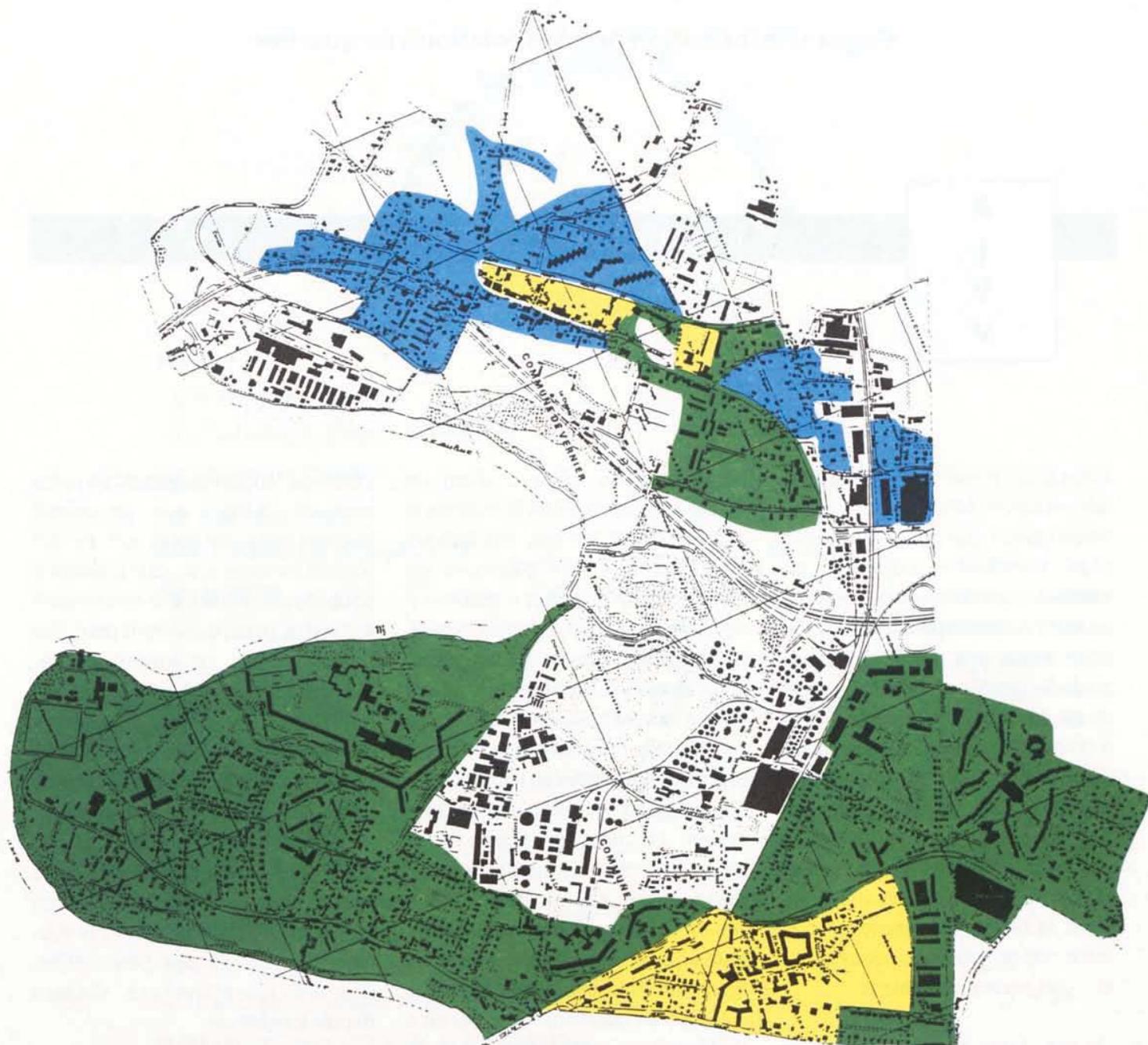
Ils y trouveront des informations dans les domaines des loisirs, de l'éducation et de la formation, de la santé, ainsi que des réponses à des questions administratives ou concernant des itinéraires de bus.

## Statistiques

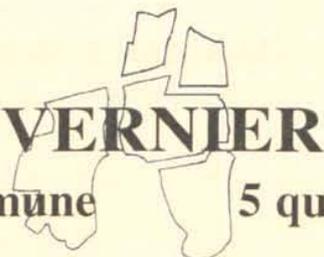
Au 31 décembre 1994 :

- la commune de Vernier comptait 28 632 habitants, soit 581 de plus qu'en 1993;
- parmi lesquels 1395 chômeurs, soit une augmentation de 15 par rapport à l'an passé;
- l'indice cantonal du coût de la vie a augmenté de 0,4 point depuis le 31 décembre 1993.

## Le point sur l'avancement du télé-réseau à Vernier



- Réalisé au 31.12.1994
- Prévisions 1995
- Futur



# VERNIER

1 commune 5 quartiers

## Pages d'information des associations de quartier

A  
I  
V  
V

### Infos quartier - VERNIER

A.I.V.V. - Case postale 434 - 1214 Vernier

Nous allons tenter cette fois de nous faire des amis. Nous en avons grand besoin parce que nous ne sommes plus, semble-t-il, en odeur de sainteté. L'avons-nous du reste été un jour ? Autrefois peut-être, lorsque nous avons pris la défense d'une poubelle éclatée au bord de la route ou quand nous avons vertement réagi à propos d'un tas de feuilles mortes oublié sur un trottoir. Mais aujourd'hui, nous avons la prétention d'émettre quelques réflexions à propos d'immeubles à construire et là, on ne nous aime plus du tout. C'est la raison pour laquelle nous tenterons de nous faire mieux aimer en vous parlant des chiens.

De ces chiens que l'on dit amis de l'homme et dont nous vous avons déjà parlé en vous assurant qu'ils possédaient deux extrémités. Eh bien, ils n'ont pas changé ! Il y a toujours le côté par lequel on enfourne la nourriture et l'autre par

lequel elle se retire... selon un processus mal contrôlé, surtout par le maître. Ce qui fait que nos trottoirs sont devenus des parcours du combattant et qu'il faut y réfléchir à deux fois avant que d'y poser le pied, cela étant également valable lorsque vous sortez de votre voiture. Parce qu'une fois sur trois, vous avez droit à un cadeau. Remarquez qu'il est préférable de profiter de l'occasion en sortant de la voiture plutôt qu'en y entrant. Le chauffage aidant, on se rend vite compte du problème ! Donc, nous aimons les chiens. Nous en avons, comme tout le monde. Mais ce que nous n'aimons pas, c'est qu'on les ait oubliés dans les plans localisés de quartiers. On a pensé à tout, sauf au petit coin. Les prés disparaissent, les bords de haies se civilisent, les bords de trottoirs donnant sur chaussée sont bloqués par les automobiles... et votre chien a mal au ventre. Que voulez-vous qu'il fasse ? Ceux qui n'ont pas de

toutou parlent sérieusement de petits sacs en plastique que l'on devrait toujours porter sur soi et qu'il faudrait ensuite trimbaler jusqu'à la prochaine poubelle de quartier. Est-ce une vie ? Il y a des gens qui le font pour des petits chiens en bonne santé. Mais pour un gros chien légèrement... ramollissant ?

Sans rire, promoteurs, architectes, entrepreneurs devraient faire dans ce domaine preuve d'imagination. Peut-être l'ont-ils déjà fait ?

Mais dans le quartier HDC depuis lequel nous vous écrivons, nous ne voyons rien à l'horizon. Nous voulons dire au ras des pâquerettes. Qui ont, les pauvrettes, disparu depuis longtemps.

Mais où sont les prés d'antan...

Le Comité de l'AIVV

Note : HDC, Haute Densité Canine.

# VERNIER

## f e s t i v a l

# JEUNESSE

Derrière la dune, l'aventure

14-25 mars 1995

### FILM

- spéléfilm-g. **favre** mardi 14  
Salle cinéma Lignon 17h Le désert de Namibie

### MARIONNETTES

- la rose des vents mercredi 15  
salle comm. Vernier-pl. 15h «Oreilles d'âne»

### CONTES

- **nacer khemir** mardi 21  
biblio. d'Avanchet 16h30 Contes sur le désert pour les enfants  
biblio. de Châtelaine 20h Contes sur le désert pour tout public

- **catherine gendrin** samedi 25  
biblio. d'Avanchet 14h30 Farfadaises 4-7 ans  
salle comm. Châtelaine 17h30 Vagabondes dès 8 ans, tout public

### EXPOSITION

- sahara 14-25 mars  
maison Chauvet-Lullin 14h-18h objets, vêtements, faune, etc.  
- **félix meynet** 14-25 mars (le 18 à Vernier-place)  
bibliothèque Châtelaine planches originaux

### BOURSE BD CLUB GENEVE

salle Vernier-place 10h-17h samedi 18  
vente de BD par enfants et adultes  
sur inscription  
dès 14h **zép-félix meynet-de gieter**  
séances de dédicaces

### JEU-CONCOURS

“ A la recherche du trésor d'Hassan ” mercredi 22  
Maison et 14-17h enfants de 9 à 11 ans  
parc Chauvet-Lullin sur inscription

Org. Commune de Vernier  
Service culturel tél. 306 06 86 et Bibliothèques tél. 796 80 06  
avec la participation du *BD Club Genève*

**ADVENTURE  
FREEDOM  
BEAUTY  
NATURE**

**DISCOVER  
SCUBA™  
DIVING  
PADI**

**Add some depth to your lifestyle.**



**LE SERVICE DES SPORTS ORGANISE:  
DES COURS DE PLONGEE A LA PISCINE DU LIGNON**

Pour tous renseignements: tél. 796.62.96 de 8h00 à 11h00